Groupe Renard

CAHIER DES CHARGES

ensemble pour gagner

groupe renard
IMPRIMERIE
SERVICES

AVERTISSEMENT.

Selon la nature des données numériques fournies, la restitution des fichiers impose des temps de traitement différents.

Toute modification jugée nécessaire sur les fichiers reçus pour un traitement efficace et correct sera facturée au temps passé.

Dans tous les cas, des essais préalables doivent être validés, ceux-ci devant déterminer définitivement la méthode optimale de production.

Les explications suivantes vous aideront à choisir, parmi un certain nombre d'options, celles qui assureront, avec un maximum de sécurité, un traitement efficace de vos fichiers.

1. Les fichiers.

1.1. Généralités.

(Extrait de la charte des bonnes pratiques entre les imprimeurs et les donneurs d'ordre - UDA/AACC/SICOGIF - Mars 2005 - Annexe III)

La non-sécurisation des échanges de fichiers numériques entre les acteurs de la chaîne graphique reste, encore aujourd'hui, une des principales sources d'erreurs et de perte de temps.

Il est évalué que 70 % des fichiers (non transmis par des professionnels du prépresse) nécessitent l'intervention d'un opérateur. Quotidiennement, des incompréhensions entre l'émetteur et le récepteur du fichier génèrent des conflits entre l'imprimeur et son client pour tenter de déterminer les rôles et les responsabilités de chacun.

Des solutions existent aujourd'hui pour garantir la conformité des fichiers transmis à l'imprimeur. Il est donc impératif de suivre les recommandations des professionnels qui préconisent de recourir à des procédures normalisées pour éviter les erreurs d'interprétation et fiabiliser les échanges de fichiers.

Lorsque le client décide de ne pas faire appel aux compétences d'une entreprise de pré-presse spécialisée, il doit exiger de l'émetteur du fichier les mêmes garanties et responsabilités que s'imposent les professionnels du pré-presse.

Dans ce contexte, la règle doit être la suivante :

- L'émetteur du fichier doit vérifier la conformité du fichier avant de le transmettre à l'imprimeur.
- Le récepteur du fichier - l'imprimeur - doit être assuré de la conformité des fichiers émis. Si une intervention est nécessaire pour corriger une erreur, l'imprimeur doit être rémunéré au juste prix du service rendu.

Vous êtes censé fournir un fichier "prêt à imprimer" (PAI).

Lorsqu'un devis prévoit la fourniture d'un fichier dit "prêt à imprimer" par l'émetteur, toute modification par le récepteur dudit fichier, quelle qu'en soit la nature, pourra justifier des frais supplémentaires de mise en conformité des fichiers fournis.

1.2. Préconisations pour un traitement selon les spécifications de la norme ISO 12647-2.

Vous devez contrôler chaque fichier que vous nous envoyez et y joindre une épreuve d'accompagnement issue de ce même fichier.

Vous pouvez nous fournir :

- des fichiers PDF : créés et certifiés selon les spécifications PDF/X Ready. (PDF/X-1a:2001)
- des fichiers natifs (X-Press, InDesign, Illustrator, etc.) en accord notre service Prépresse et après avoir pris soin de vérifier la compatibilité entre nos versions de logiciels et les vôtres.Des contraintes techniques pourront être imposées (pas d'image RVB, résolution minimum d'images, police type 1 uniquement, ...), veuillez les respecter de la manière la plus rigoureuse possible.

2. Mise en page.

Veillez à ce que :

- Les fonds perdus soient de 5mm tout autour des pages
- Les images soient en haute définition (minimum 300 dpi pour image, 1200 dpi pour un trait)
- Le document soit centré dans la page, avec des traits de coupe
- Le PDF soit généré page à page (et non en vis-à-vis ou en planches) et soit au bon format
- Toutes les polices soient incorporées pour éviter les conflits
- Le texte noir soit en surimpression
- Le texte blanc soit en défonce
- Des pages blanches soient présentes aux bons endroits pour que le fichier ait le bon nombre de pages
- Les tracés de découpe ou les vernis soient sur un calque séparé

3. Fichiers PDF.

Dans le cas d'une impression CMJN uniquement, les fichiers PDF doivent être conformes à la norme 15930-1 (PDF/X-1a, PDF 1.3)

Ils doivent avoir été générés en utilisant les paramétrages que nous mettons à notre disposition sur notre site web, en faisant attention au type de papier utilisé :

Papier	Joboption
Papier couché brillant, mat ou demi-mat	PDFX-ready_X1a_CS4-V1.3 coated
Papier offset	PDFX-ready_X1a_CS4-V1.3 uncoated

4. Séparation couleur.

Les fichiers PDF doivent être fournis en CMJN (+ Tons directs le cas échéant).

La séparation couleur doit être conforme à la norme ISO12647-2 en fonction du type de papier pour l'impression Offset :

Papier	Profil ICC	Taux d'encrage maximum
Papier couché brillant, mat ou demi-mat	ISOcoated_v2_eci_300.icc	300%
Papier offset	PSO Uncoated ISO12647_ECI.icc	300%

5. Les épreuves accompagnant les fichiers.

5.1. Généralités.

Vous êtes censé fournir une épreuve d'accompagnement de chaque page correspondant au fichier fourni. Sans cette épreuve d'accompagnement, le contrôle visuel de conformité des éléments, après traitement par le RIP, est impossible.

Vous devez nous informer du niveau de validité de votre épreuve :
- validité du contenu et des placements (textes, images)
- validité du rendu visuel des couleurs (cf 5.2)

5.2. Exigences pour une épreuve de contrôle de rendu visuel des couleurs.

Les fichiers doivent être accompagnés d'une épreuve conforme à la norme ISO12647-7 et utiliser le profil de simulation du rendu d'impression adapté au type de papier du tirage.

Elles doivent obligatoirement comporter une gamme de contrôle de type UGRA/FOGRA Media Wedge 3 ainsi que les conditions d'impression (date, heure, imprimante, RIP, papier, profil ICC), ainsi que le résultats certifié du contrôle de validité de la gamme (étiquette imprimée par le logiciel).

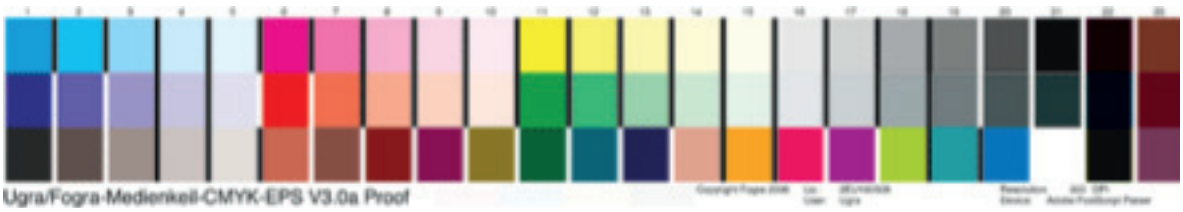

Les épreuves doivent être imprimées sur le même papier que celui du tirage ou, à défaut, le plus proche possible du papier du tirage. Le papier d'épreuvage doit être sans azurant optique (de préférence un papier d'épreuvage certifié FOGRA).

Les épreuves d'accompagnement, non certifiées, réalisées sur des imprimantes laser ou jet d'encre ne seront pas considérées comme des épreuves contractuelles pouvant servir de modèle du rendu de la couleur attendu sur la presse offset.

6. Transmission des fichiers.

Créez un dossier portant le nom du travail, et placez-y les éléments de la façon suivante :

- Le(s) fichier(s) natif(s) clairement identifié(s) et placé(s) à la racine (Le nom du fichier devra intégrer le numéro du devis).
- Un dossier contenant toutes les images utilisées dans le document.
- Un dossier contenant toutes les polices utilisées dans le document.
- Vérifiez que les noms de vos fichiers et images ne contiennent pas de caract!re spéciaux, et pas plus de 26 caractères.

Vous pouvez alors nous transmettre ce fichier :

- par DVD / Clé USB
- par mail
- via notre serveur FTP. Dans ce cas, merci de vous mettre en relation avec votre correspondant habituel Groupe Renard pour obtenir vos codes d'accès.
- via votre accès en ligne REMOTE.

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre service Prépresse.

paobelleme@groupe-renard.com

groupe renard
IMPRIMERIE
SERVICES